

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de LABRUYERE-DORSA, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Julien GODEFROY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Bertrand COURNEIL, Cédric FAURE, Eliane GARNES, Yves GARNES, Julien GODEFROY, Mélanie HOCQ NEMOZ, Béatrice POUPART, Marie-Claire VIDAL.

EXCUSES : Thierry BANNER, Daniel CUSSAC, Lili GODEFROY

Secrétaire de séance : Madame Béatrice POUPART

ORDRE DU JOUR

- Désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants du conseil municipal pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

La séance est ouverte à 18h00

DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DES TROIS DELEGUES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le bureau électoral doit être présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, à savoir : Monsieur Yves GARNES, Madame Eliane GARNES, Monsieur Bertrand COURNEIL et Madame Marie-Claire VIDAL.

Monsieur le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il précise que pour les communes de moins de 1 000 habitants, il faut désigner 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

➤ ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, dépose lui-même l'enveloppe dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du délégué :

- Monsieur Julien GODEFROY a obtenu 8 voix et est proclamé délégué titulaire et a déclaré accepter le mandat.

➤ ELECTION DES DELEGUES SUPPLÉANTS

Une nouvelle élection a lieu dans les mêmes conditions.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des délégués suppléants :

- Monsieur Cédric FAURE a obtenu 8 voix et est proclamé délégué suppléant et a déclaré accepter le mandat.
- Madame Marie-Claire VIDAL a obtenu 8 voix et est proclamé déléguée suppléante et a déclaré accepter le mandat.
- Monsieur Bertrand COURNEIL a obtenu 8 voix et est proclamé délégué suppléant et a déclaré accepter le mandat.

La séance est levée à 18h30